



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Ministre

Paris, le 22 AOUT 2005

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, et je vous en remercie, appeler mon attention sur le sujet de l'épreuve anticipée du baccalauréat sciences de la vie et de la Terre destiné aux élèves de la série L, et qui proposait, au choix, un exercice portant sur le thème « Procréation, maîtrise de la reproduction ».

Une des questions, fondée sur un court extrait du *Monde* du jeudi 9 décembre 2004, demandait en effet aux candidats de dégager l'argumentation donnée par cet article en faveur de l'autorisation légale de l'IVG en France. Le barème attribuait deux points sur vingt à cette partie du sujet. Il est vrai que cette question a soulevé de nombreuses interrogations.

Il convient pour autant de relever que le thème de la question s'inscrivait dans le programme de sciences de la vie et de la Terre, et que seule la capacité à restituer des connaissances et à raisonner scientifiquement devait être évaluée.

J'ajoute, et c'est essentiel, que pour les correcteurs, les références éthiques de chaque candidat en la matière n'entraient nullement dans les critères d'appréciation de la réponse.

Cependant j'admets bien volontiers que le choix du texte et la formulation de la question ont pu heurter la sensibilité de certains candidats, ou troubler certaines familles.

J'ai par conséquent, d'une façon générale, tenu à rappeler à leurs responsabilités les Recteurs d'académie et les Inspecteurs généraux de l'éducation nationale impliqués dans le choix des sujets. Comprenant parfaitement le trouble des parents, mais aussi des candidates et des candidats, j'ai insisté devant eux sur le fait qu'une rigueur absolue dans la sélection des documents, des exercices et des formulations était indispensable et qu'il fallait éviter de choisir des questions susceptibles de heurter les sensibilités des jeunes candidats.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Monsieur Eric RAFFIN
Président de l'UNAPEL
277 RUE SAINT-JACQUES
75240 PARIS CEDEX 05

Gilles de ROBIEN